

DECISIONS DU PRESIDENT - ANNEE 2017

Domaine	Résumé succinct
Assainissement	Admission de titres de recettes en créances éteintes (redevance assainissement) pour un montant de 298 €.
Affaires culturelles	Signature de conventions avec les mairies de Baignes, Brossac et Côtéaux du Blanzacais pour la gestion des antennes touristiques du 1er mai 2016 au 30 avril 2018. En contrepartie, la CdC s'acquittera de la somme de 3 307,80 €
	Signature d'une convention de résidence avec l'association Joseph K pour un évènement ayant lieu du 15 au 19 janvier 2018. la compagnie s'engage à délivrer deux représentations du spectacle de fin de résidence tandis que la CdC4B s'acquittera de 66 € pour les frais de transport et de 1 000 € pour la résidence de création.
	Admission de titres de recettes en créances éteintes (cours du conservatoire) pour un montant de 203,19 €.
Affaires scolaires	Admission de titres de recettes en créances éteintes (facturation de cantine et garderie) pour un montant de 2 991,83 €.
	Signature d'une convention avec la commune d'Angoulême dans le cadre de la participation de la CdC4B aux frais de fonctionnement de l'année 2017 de l'école élémentaire Victor Duruy pour deux enfants domiciliés sur la commune d'Etriac. La CdC4B s'acquittera de la somme de 857.48 €, soit 428.74 € / élève.
Logement	Dans le cadre du PIG de la CdC4B, Monsieur le Président décide d'attribuer la subvention suivante : - 6 000 € au profit d'un propriétaire bailleur sur la commune de Reignac
Domaine	Résumé succinct
Personnel	Un contrat saisonnier a été signé pour un poste d'agent polyvalent, sur la base de 22 heures hebdomadaires, à l'école Salles de Barbezieux, du 23 décembre 2017 au 21 août 2018.
	Un contrat à durée déterminée a été signé pour le poste d'agent de surveillance, aux écoles J.Prévert et Barret sur la base de 9 heures 15 hebdomadaires du 8 janvier 2018 au 9 février 2018.
	Un contrat à durée déterminée a été signé pour le poste d'agent polyvalent, aux écoles de Saint Hilaire, Saint bonnet et Salles de Barbezieux sur la base de 24 heures hebdomadaires du 1er décembre 2018 au 30 novembre 2018.
	Le renouvellement d'un Contrat Emploi d'Avenir a été signé pour un poste d'agent de restauration, sur la base de 35 heures hebdomadaires, à la cuisine centrale de Barbezieux, du 19 décembre 2017 au 18 décembre 2018.
	Un contrat à durée déterminée a été signé pour le remplacement d'un agent en congé maladie, sur un poste d'agent polyvalent des services techniques, sur la base de 35 heures hebdomadaires, du 1er janvier 2018 au 27 janvier 2018.
	Un contrat saisonnier a été signé pour le remplacement d'un agent en congé maladie, sur un poste d'agent polyvalent à l'école de Barret sur la base de 20 heures 30 hebdomadaires, du 24 janvier 2018 au 2 février 2018.
	Un contrat saisonnier a été signé pour un poste d'agent polyvalent, sur la base de 20 heures hebdomadaires, à l'école de Barret, du 15 janvier 2018 au 9 février 2018.
	Un contrat saisonnier a été signé pour le remplacement d'un agent en congé maladie, sur un poste d'agent de restauration à l'école primaire Felix Gaillard sur la base de 25 heures hebdomadaires, du 23 janvier 2018 au 2 février 2018.
Domaine	Résumé succinct
Personnel	Un contrat à durée déterminée a été signé pour le poste d'agent polyvalent, aux écoles de Montchaude, Guimps et Felix Gaillard sur la base de 35 heures hebdomadaires du 8 janvier 2018 au 8 juillet 2018.
	Un contrat à durée déterminée a été signé pour le poste d'assistant administratif au service culturel, sur la base de 35 heures hebdomadaires du 8 janvier 2018 au 30 avril 2018.